

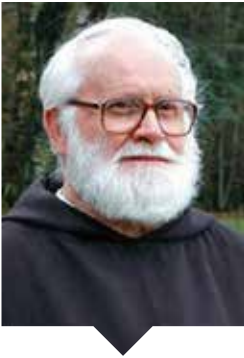
Une Église de l'écoute

DÉFI

DE LA SYNODALITÉ

Armand VEILLEUX

Moine de l'abbaye de Scourmont (Chimay)



Après le Synode des évêques de l'Église universelle sur les jeunes, celui sur l'Amazonie et celui sur la Famille, il y aura, en 2022, celui sur la Synodalité.

En réalité, ceci n'est pas la façon correcte de parler. Il n'y a pas plusieurs synodes successifs. Il serait plus juste de parler de plusieurs assemblées de la même institution permanente de l'Église qu'est le Synode des évêques. Cette structure de l'Église fut établie par le pape Paul VI en 1965, au début de la quatrième et dernière session du Concile Vatican II. Elle était voulue comme une expression et une mise en pratique de la collégialité épiscopale, selon laquelle l'ensemble des évêques de l'Église sont collégialement responsables de la vie de toute l'Église, sous la primauté de l'évêque de Rome.

Dans un important discours tenu le 17 octobre 2015, en la commémoration du cinquantième anniversaire de l'institution du Synode, à la conclusion de l'Assemblée sur la famille, le pape François resitua cette institution dans le contexte théologique plus général de la synodalité.

INFAILLIBLE DANS SA FOI

Lorsque le Christ promet à son Église d'être avec elle jusqu'à la fin des temps, cette promesse s'adressait non seulement aux apôtres et à leurs successeurs, mais à tous ceux qui auront mis leur foi dans le Christ et auront choisi de marcher à sa suite, c'est-à-dire à l'ensemble du Peuple de Dieu. François, dont toute la théologie s'enracine dans cette notion du Peuple fidèle infaillible dans sa foi, est très sensible à cette dimension de la vie ecclésiale. Synodalité veut dire "marcher ensemble", comme un seul peuple. Il ne s'agit donc pas, comme la collégialité épiscopale, d'une simple responsabilité collégiale de l'ensemble

des pasteurs. Il s'agit de la responsabilité collective de l'ensemble des croyants.

Paradoxalement, cette vision était déjà contenue dans la définition de l'infaillibilité pontificale du Concile Vatican I qui affirmait que, lorsque le pape parle officiellement au nom de l'ensemble de l'Église, sur des questions de foi et de mœurs, il exerce l'infaillibilité que le Christ a donnée à son Église. C'est à l'ensemble du Peuple fidèle, cheminant dans la foi, qu'a été fait ce don. Dans son discours du 17 octobre 2015, le pape François disait : « *Nous devons avancer sur ce chemin. Le monde dans lequel nous vivons, et que nous sommes appelés à aimer et à servir même dans ses contradictions, exige de l'Église le renforcement des synergies dans tous les domaines de sa mission. Le chemin de la synodalité est justement celui que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire.* »

COLLECTIVITÉ DES FIDÈLES

Cette approche constitue une étape importante dans la réception et l'application de Vatican II qui proclame que le Peuple de Dieu est constitué de tous les baptisés, et que « *la collectivité des fidèles, ayant l'onction qui vient du saint, ne peut se tromper dans la foi lorsque, des évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs, elle apporte aux vérités concernant la foi et les mœurs un consentement universel.* »

Synodalité, encore une fois, veut dire "marcher ensemble". Une Église synodale, ne cesse de répéter François, est une Église de l'écoute, avec la conscience qu'écouter est plus qu'entendre. C'est une écoute réciproque dans laquelle chacun a quelque chose à apprendre. Le Peuple fidèle, le Collège épiscopal, l'évêque de Rome, chacun à l'écoute des autres ; et tous à l'écoute de l'Esprit saint, l'Esprit de vérité pour savoir ce qu'il dit aux Églises. Ce sont là les vérités que les représentants de l'ensemble du Peuple de Dieu approfondiront lors de l'Assemblée générale du Synode de 2022, et dans le cheminement vers cette rencontre. ■